

Congrès de linguistique romane (Nancy, 15-20 juillet 2013) : appel à posters

Le délai de soumission des propositions de communications orales pour le XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, qui se tiendra les 15-20 juillet 2013 à Nancy, est désormais révolu. Le comité de programme lance à présent un appel à propositions de communications par poster qui courra jusqu'au **30 novembre 2012** (délai de rigueur).

Les propositions de communications par poster, rédigées dans une langue romane, peuvent porter sur une ou plusieurs langue(s) romane(s) et sont à rattacher à une des 17 sections du congrès :

1. Linguistique générale/linguistique romane
2. Linguistique latine/linguistique romane
3. Phonétique, phonologie, morphophonologie et morphologie
4. Syntaxe
5. Lexicologie, phraséologie, lexicographie
6. Étymologie
7. Sémantique
8. Linguistique variationnelle, dialectologie et sociolinguistique
9. Rapports entre langue écrite et langue parlée
10. Linguistique textuelle et analyse du discours
11. Linguistique de contact
12. Acquisition et apprentissage des langues, psycholinguistique
13. Philologie textuelle et éditoriale
14. Littératures médiévales
15. Histoire de la linguistique et de la philologie
16. Projets en cours ; ressources et outils nouveaux
17. Quelle philologie pour quelle lexicographie ?

Les posters, structurés selon la démonstration souhaitée (objectifs, méthode, résultats etc.), pourront contenir du texte et tout type d'illustration (schémas, graphiques, images etc.) ; des modèles seront disponibles sous peu sur le site du congrès. Les posters seront présentés par leurs auteurs dans le cadre de sessions de posters regroupées par sections qui se tiendront dans des salles dédiées.

Les auteurs et les intitulés des communications par poster apparaîtront dans le programme du congrès. Les auteurs de posters qui le souhaitent pourront soumettre un texte pour publication dans les actes dans les mêmes conditions que les auteurs de communications orales.

La notification sur l'acceptation ou la non acceptation d'une proposition de communication par poster se fera avant le **31 décembre 2012**.

Toutes les autres informations utiles à la soumission d'une communication par poster se trouvent sur le site du congrès (<http://www.atilf.fr/cilpr2013>).